TAIN infos

MAGAZINE DE LA VILLE DE TAIN L'HERMITAGE ◗ HIVER 2021/22 - N°41

◗ DOSSIER

QUAND J'SERAI GRAND, JE SERAI PRÉSIDENT !

La Ville installe son 1er Conseil Municipal des Enfants

Page 7
ON AGIT
On surfe sur le site de la ville 2.0

Page 18
ON DÉCOUVRE
Marie-Noëlle LEMME, nouvelle Directrice Générale des Services

Page 27
ON S'ACTIVE
Self-défense, une pratique qui cartonne

ON Y ÉTAIT 4

ON AGIT 7

ON APPROFONDIT 12

ON DÉCOUVRE 18

ON ENTREPREND 19

ON S'ENTRAIDE 23

ON S'ACTIVE 26

ON S'INFORME 30

SOMMAIRE

EDITORIAL

Chères Tainoises et chers Tainois,

La pandémie de Covid-19 bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans et nous avons hâte de tourner cette page que chacun vit à sa façon, plus ou moins bien.

A ce titre, je souhaite – et j'associe l'ensemble des élus ; vous remercier de respecter toutes les préconisations successives dans un esprit citoyen. Vous faites preuve d'une grande capacité de résilience. Continuez à prendre soin de vous et des vôtres.

Comme toujours, de notre côté, nous nous sommes attachés à être à l'écoute et à faciliter votre quotidien du mieux possible.

Face à cette crise et à ses incertitudes, notre devoir, à l'échelle municipal, est de préparer l'avenir, durable et raisonné.

C'est tout le sens des projets que nous menons et dont certains sont présentés dans le dernier numéro de notre magazine.

Nous vous invitons à plonger au cœur du dossier consacré à la création du tout 1er Conseil Municipal des Enfants de Tain l'Hermitage.

A faire connaissance également avec la nouvelle Directrice Générale des Services de la Ville, Marie-Noëlle Lemme. Femme de terrain et de dossiers !

Le vent du changement souffle sur notre belle cité et apporte avec lui des innovations, de la concertation, du partage.

J'espère avoir l'opportunité d'échanger avec vous sur ces sujets et sur bien d'autres à l'occasion d'un moment festif au printemps prochain à défaut de le faire lors de notre traditionnelle cérémonie des vœux.

En effet, à l'heure où je rédige cet édito, les dernières mesures gouvernementales nous obligent à dématérialiser ce moment charnière de la vie municipale.

Rendez-vous est donc pris via Facebook le samedi 29 janvier 2022. Un évènement placé sous le signe du numérique et des surprises 2.0 !

A toutes et à tous, une bonne lecture et que ce début d'année 2022 se déroule sous les meilleurs auspices pour chacune et chacun d'entre vous.

Xavier Angeli
Maire de Tain l'Hermitage
1er Vice-Président ARCHE Agglo

Secrétariat d'édition Tél. 04 75 08 30 32 - mairie@ville-tain.com - **Conception/Rédaction** Mairie de Tain l'Hermitage Service Communication - **Secrétaire de rédaction** Hélène Astri, Responsable de communication - **Directeur de publication** Xavier Angeli, Maire - **Infographie, Régie publicité et Impression** MAYA COMMUNICATION Tain l'Hermitage - 04 75 09 19 89 - dépôt à parution **Distribution** par les élus de la ville.
Document non contractuel - Informations, photos et horaires donnés à titre indicatif - Magazine d'informations gratuit - Date de parution : Janvier 2022 - édité à 4000 exemplaires sur papier issu de forêts gérées durablement - Crédits photos : Ville de Tain l'Hermitage - Associations tainoises - Malgré tout le soin apporté à la rédaction et à la mise en page de ce document, des erreurs ne peuvent être exclues.
La Ville de Tain l'Hermitage remercie l'ensemble des annonceurs permettant le financement de l'impression de votre magazine Tain Infos.
Les personnes photographiées sans masque de protection dans ce numéro l'ont été avec leur accord dans le respect des mesures sanitaires et des gestes barrière.

Je vois la Ville en Rose

Au propre comme au figuré, la Ville de Tain l'Hermitage a porté les couleurs d'Octobre Rose en se mobilisant pour soutenir la recherche scientifique et médicale pour la lutte contre le cancer du sein.

Une 1ère édition couronnée de succès grâce à la générosité des élus et des habitants fortement mobilisés.

Les Palmes de l'Excellence...la reconnaissance ultime remis par la Fondation du Bénévolat le 14 octobre à Danielle LECOMTE, Adjointe au Maire en charge de l'Action Sociale en présence de nombreux officiels, parents et amis pour 52 années de dévouement et d'engagement bénévoles auprès des tainois...et des autres.

Respect Madame !

TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

74 millions d'euros

C'est le montant de promesses de dons enregistrés pour l'édition 2021 du Téléthon qui a réinvesti les villes et villages dont Tain l'Hermitage et Tournon sur Rhône.

De très nombreuses animations des deux côtés du Rhône ont permis de récolter plus de cinq mille euros. Encore bravo et merci à toutes et à tous !

Bienvenue

Attendu avec impatience par les paroissiens tainois, le Père Benjamin Latouche a pris ses fonctions officielles le 26 septembre lors de la messe d'installation présidée par l'évêque Pierre-Yves Michel en l'église Notre-Dame de l'Assomption.

La route des vins

Il aura fallu 5 ans pour voir s'afficher les Coteaux de l'Hermitage le long de l'autoroute sur un panneau touristique de près de 6 mètres de hauteur. Un dossier complexe - impulsé par le Sénateur Gilbert BOUCHET et finalisé par le 1er édile de la ville, Xavier ANGELI ; qui valorise notre patrimoine naturel...en grand !

Commémoration de la guerre d'Algérie

C'est sous un doux soleil d'hiver, que la Commémoration du 103ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre s'est déroulée. Beaucoup de tainoises et de tainois se sont retrouvés devant le Monument aux Morts pour rendre hommage à toutes celles et ceux qui ont donné leur vie pour la France.

Dans son allocution, Xavier ANGELI, Maire de Tain l'Hermitage a invité la jeunesse représentée par les élus au Conseil Municipal des Enfants, à œuvrer pour un monde plus fraternel, garant de paix.

L'hiver étincelle à Tain l'Hermitage

10, 9, 8, 7...c'est dans la bonne humeur et sous une pluie battante que les tainois ont décomptés les secondes avant l'illumination du sapin de Noël géant sur la Place du Taurobole le 8 décembre dernier.

Une mauvaise météo qui a eu raison de la traditionnelle Descente aux Flambeaux des Coteaux de l'Hermitage annulée au dernier moment.

On se console avec le joli succès du premier Marché de Noël qui a attiré un large public place du Taurobole. Une 2ème édition est d'ores et déjà envisagée...

C'est la CHENILLE qui redémarre

Et pour endiguer ce fléau qui s'étend à Tain l'Hermitage, la Ville a décidé de contre-attaquer en mettant à disposition des habitants un kit écologique.

« Interpellé par mes voisins dont le chien a failli mourir à cause d'une chenille processionnaire, je me suis penché sur le problème »* explique Eric Faure, Conseiller Municipal chargé du dossier : *« En lien avec les Services Techniques de la Ville, nous avons établi un état des lieux de la propagation des nids auprès des tainois ».*

Ce diagnostic de près d'un mois a révélé la présence de 20 000 chenilles soit 15 % des 120 pins existants plus ou moins infectés. Un cluster a été identifié et il commence à s'étendre.

La Municipalité a donc décidé d'agir non pas à grands renforts de traitements phytosanitaires biologiques et chimiques mais en adoptant la Protection Biologique Intégrée (PBI) qui se caractérise par le maintien d'un équilibre entre les auxiliaires et les ravageurs des espèces.

Un plan d'action soucieux de l'environnement

« Dès le mois de janvier, les propriétaires de pins sylvestres ou parasols infectés pourront bénéficier d'un kit comprenant un Eco-piège© et d'une cabane à mésange » précise le Conseiller Municipal.

En effet, les oiseaux du jardin jouent un rôle indispensable dans l'équilibre des écosystèmes. Ils régulent les populations d'insectes ravageurs et participent à la dissémination des graines.

Dans un contexte de déclin de leurs populations, en partie dû à la destruction de leur habitat, il devient de plus en plus difficile pour eux de trouver un abri pour construire leur nid et élever leurs oisillons.

L'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) a démontré que les mésanges charbonnières consomment de nombreuses larves de chenilles processionnaires. Installer des nichoirs à mésanges est donc un moyen naturel de lutte contre ses ravageurs.

Un plan d'action soucieux de l'environnement qui devrait éradiquer d'ici 3 ans cette population d'insectes ravageurs et augmenter les rangs des mésanges en déclin.

** Medor est en pleine forme aujourd'hui et coule des jours heureux auprès de ses maîtres qui ont eu le bon réflexe de l'emmener en urgence chez le vétérinaire.*

L'Eco piège©

«L'installation d'un piège collier mécanique autour du tronc au mois de janvier va empêcher les chenilles qui quittent leur nid de rejoindre le sol en les canalisant dans un sac collecteur, qui peut supporter jusqu'à 50 kg» explique Eric Faure, Conseiller Municipal.

«En mai, après la descente, lorsque les chenilles se sont transformées en chrysalide dans la terre placée au fonds du sac. Celui-ci doit être enlevé et incinéré. Il est en polypropylène basse densité, donc sa combustion dégage très peu d'oxyde de carbone» souligne Julien des Services Techniques.

ESAT

Les Ateliers de l'Hermitage

Institut La Teppe
ESAT Ateliers de l'Hermitage

Infos
04 75 07 59 59

Les Etablissements ou Services d'Aide par le Travail (ESAT) sont des structures de travail protégées.

Leur mission ? Accueillir les personnes en situation de handicap – momentané ou durable et mener une vie en milieu ordinaire.

L'Atelier de l'Institut de la TEPPE compte 12 personnes encadrées par 2 éducateurs.

Le projet de la réalisation des nichoirs nécessite plusieurs apprentissages, du sciage à l'assemblage favorisant la coordination et le travail au sein d'un groupe.

On surfe

Plus ergonomique, plus pratique, plus moderne, plus proche des Tainois… Votre site Internet change de visage !

La Ville de Tain l'Hermitage dévoile à la fin du mois son nouveau site internet – toujours accessible à l'adresse **www.ville-tain.fr** - entièrement repensé pour mieux répondre aux attentes des Tainois!

Plusieurs années après la mise en ligne de la dernière version, le nouveau site offrira une navigation plus fluide, intuitive et ergonomique quel que soit le support : smartphone, tablette ou ordinateur : *« Il était nécessaire de repenser le site dans sa globalité, et nous y avons travaillé pendant plus d'un an »*, explique Camille Palanca, adjointe au Maire en charge de la Communication. Et de préciser : *« afin d'enrichir le contenu, répondre aux demandes et aux attentes des habitants, faciliter leurs démarches mais également celles des entreprises et commerçants de notre territoire. Il était important également de mettre en avant plus d'interaction avec les services de la mairie »*.

Le nouveau site s'organise autour de trois grandes rubriques :

• **Ma Ville** : découvrir Tain l'Hermitage, sa vie municipale et ses grandes orientations.

• **Mon Quotidien** : toutes les informations pratiques du quotidien.

• **Mes Démarches** : les services d'état civil, les inscriptions scolaires, les autorisations de voirie…

Un nouveau look et des contenus et services plus accessibles, fruit d'un travail de la Ville avec l'agence Kapt basé à Alixan.

« Le site Internet est un formidable outil pour informer, communiquer et échanger avec les Tainois. C'est une belle avancée numérique pour la Ville et pour ses habitants ! », conclut l'élue.

Dès le 29 janvier, partez à la découverte de votre nouveau site internet !

On s'affiche

L'année 2022 marque décidément l'entrée de Tain l'Hermitage dans le digital.

Non seulement la Ville remplace le panneau d'affichage, obsolescent, situé place du 8 mai 1945 mais elle enrichit son parc avec un panneau LED double face implanté le long de la nationale en face de la station Avia.

Informations municipales, annonces événementielles (marchés locaux, randonnées, rendez-vous importants, fêtes spéciales, assemblées générales, réunions…) ou informations de sécurité et d'intérêt général (indication vitesse, alertes météorologiques, consignes de sécurité…), cette technologie permettra la diffusion de messages animés via des panneaux composés de diodes LED présentant de nombreux avantages écologiques : économie d'énergie, réduction des émissions de chaleur, diminution de la production de supports « jetables » (affiches papier, etc.), LED 100% recyclables.

En conclusion, un outil de communication qui ouvre de nouvelles perspectives !

N'hésitez pas à envoyer vos actualités et évènements (affiches, flyers, vidéos…) en vue de les diffuser sur ces nouveaux outils de communication digitaux à :

mairie@ville-tain.com

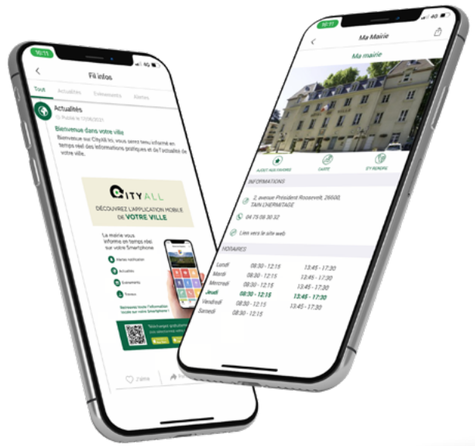

On s'applique !

Avec les panneaux digitaux, la Ville disposera d'une application citoyenne très simple d'utilisation et intuitive CityAll.

Editée par la société Lumiplan, cet outil est idéal pour rester connecté à l'information locale, à l'échelle de notre ville et de notre bassin de vie.

Vous êtes prévenu directement sur votre smartphone de toutes les alertes ou évènements à ne pas manquer et l'application vous invite à partager en retour vos informations et ainsi à encourager la démocratie participative pour améliorer notre cadre de vie et animer Tain l'Hermitage.

Je veux l'appli !

1. Téléchargez l'application gratuite City All sur AppStore ou Google Play ou scanner le QR code ci-dessous.- à partir du 29 janvier 2022.
2. Puis vous abonner à la ville de Tain l'Hermitage.

8 572 € de dotation informatique

Grâce au plan de relance numérique, la Ville a déposé un appel à projets pour un socle numérique dans les écoles tainoises permettant de bénéficier d'une dotation de 8.572€ sur une commande de 16.635 € de matériels informatiques (IPAD, PC portable subventionné à 70 %).

Une démarche vertueuse qui permet à la mallette informatique des écoles tainoises de s'enrichir de :

- 17 IPAD, 2 PC portables (école élémentaire Jean Moulin)
- 5 écrans motorisés et de 5 PC portables (école élémentaire Jules Verne)
- 2 PC portables et 2 DVD (école maternelle Jean Moulin)

Isabelle captive son auditoire à la guitare.

Une animation bien orchestrée

Employées par la Ville de Tain l'Hermitage, les assistantes d'enseignement artistique – au nombre de 2 ; travaillent en co-intervention avec les enseignants des écoles tainoises (Jules Verne, Jean Moulin et Notre Dame) pour que les élèves bénéficient d'une initiation musicale de qualité.

Hélène Wiblé et Isabelle Cossais sont donc pleinement associées au projet pédagogique de chaque école dont elles accompagnent le volet artistique grâce à leur triple compétence :

- Ce sont des chanteuses/musiciennes ouvertes à une pluralité des pratiques musicales ;
- Ce sont des pédagogues qui assurent une éducation musicale de qualité dans le cadre des actions définies dans le projet d'école - soit 435 heures d'enseignement musical dispensées sur l'année scolaire ;
- Ce sont des actrices de développement culturel capables de mener des actions et de concevoir des projets artistiques en partenariat avec d'autres structures de la Ville (MJC Centre Social, Conservatoire Ardèche Musique et Danse, crèches, associations d'art etc..).

On apprend à danser en rythme avec Hélène.

Les enseignants au diapason avec l'animation musicale proposée par la Ville :

« Les intervenantes musicales apportent un répertoire de chants adapté à l'âge des enfants en lien avec les thèmes choisis par nous et elles l'enrichissent d'un accompagnement instrumental. Elles veillent à la qualité musicale du travail fourni par les élèves. En outre, elles fédèrent les projets des différentes classes et permettent l'aboutissement sous la forme d'un spectacle d'école qui est attendu par tous ; et enfin, elles assurent l'enrichissement du parcours musical des élèves au long de leur scolarité puisqu'elles accompagnent les classes de la petite section au CM2. »

Perrine Martinod, Directrice, École Élémentaire Jean Moulin.

Un arbre pour mon école

Dans le cadre de la politique de végétalisation de la Ville, des arbres ont été plantés dans les cours de l'école Jean Moulin (maternelle et élémentaire).

Les agents du Service Environnement ont accompagné les élèves « apprentis jardinier » à planter 2 mûriers platanes, un poirier et un cerisier.

Emmanuel GUIRON, 1er adjoint au Maire en charge des Affaires Scolaires a souligné l'importance de cette démarche joliment baptisée « Un arbre pour mon école ».

Des enfants et des arbres... pour que poussent des solutions !

Travaux à venir

La rue Paul Bourret sera en travaux à partir du 17 janvier afin de poursuivre l'amélioration de l'espace public en aménageant et sécurisant cette voie.

Jonction principale entre l'avenue du Président Roosevelt (N7) et l'avenue Jules Nadi (D532A), la requalification de la rue s'étalera sur 3 semaines et les travaux consisteront à :

- Créer un quai « bus » de chaque côté de la voie ;
- Agrandir les trottoirs ;
- Réduire la chaussée ;

afin de favoriser la circulation piétonne et des deux roues non motorisées tout en améliorant le cadre de vie des habitants.

Dans ce contexte, la circulation de la rue Paul Bourret se fera dans le sens D532A vers la N7 uniquement, une déviation étant prévue par la rue Albert Nicolas puis Jules Nadi.

Coût de l'opération : 61 000€TTC.

Plus d'infos : www.ville-tain.fr

PLAN DE DÉVIATION CHANTIER RUE PAUL BOURRET

DÉVIATION

SENS DE CIRCULATION

Rénovation énergétique des bâtiments, un cas d'école !

Xavier ANGELI, le Maire de Tain l'Hermitage entouré d'élus, des partenaires économiques du projet et des enseignants a coupé le ruban tricolore qui a marqué officiellement la fin des travaux de l'école élémentaire Jules Verne le 3 décembre dernier.

Ce chantier inscrit dans le cadre de la politique de rénovation énergétique des bâtiments de la Ville s'est déroulé sur cinq mois en permettant l'activité scolaire pendant toute la durée du programme. Le 1er édile a d'ailleurs salué la prouesse des Services Techniques et des Affaires Scolaires qui ont porté avec brio ce projet transversal d'envergure.

Les travaux débutés le 7 juillet par une démolition de l'existant a permis de rebâtir des cloisons bien isolées, poser des nouvelles menuiseries, reprendre la plomberie, le câblage électrique et le réseau informatique.

Quand écologie rime avec économie

Près de 600 m² ont été rénovés et l'indice énergétique du bâtiment devrait passer de F à C - une plus-value substantielle en termes d'économie et de préservation de l'environnement pour un bâtiment construit en 1900.

La totalité des salles de classe et du couloir du rez-de-chaussée ont été rénovées. Le 1er étage a été réaménagé et propose aujourd'hui 2 salles de classe, spacieuses et modernes.

Gageons que dans un tel environnement, les jeunes tainois pourront accéder dans les meilleures conditions à la connaissance et aux valeurs essentielles qui fondent la citoyenneté.

Victor Hugo ne disait-il pas qu'*« Instruire, c'est construire »*?

Tout un symbole : ce sont les jeunes élus du CME qui ont tenu le ruban tricolore.

5 mois de travaux ont été nécessaires pour ce chantier d'envergure.

496 020€

C'est le coût (TTC) de ces travaux subventionés à hauteur de 268 000€ (100 000€ d'aide de la Région Auvergne Rhône Alpes et 168 000€ d'aide du Préfet représentant l'ETAT au titre de la DSIL dans le cadre de France Relance).

L'entreprise Tournaire a procédé à l'élagage des platanes le long des quais.

Haubanage dans le parc de l'Europe Unie.

DES RACINES ET DU ZÈLE

Dans le cadre des missions de l'équipe « Environnement » des Services Techniques de la Ville, un diagnostic phytosanitaire des arbres existants à Tain l'Hermitage a été effectué afin d'établir un état de leur santé.

Il était temps puisque le dernier recensement du parc arboricole tainois datait de plus de 10 ans.

Cette étude a déterminé les types de désordres pouvant exister :

- désordres d'ordre structurel : blessures, caries, fentes, renflements, fissures, déformations, etc. ;
- désordres d'ordre physiologique : stress, carences, dépérissement, etc. ;
- mais aussi la présence de ravageurs : champignons, insectes...

Elle a permis également de connaître la tenue mécanique de chaque arbre et leur pérennité et ainsi de gérer l'entretien des arbres expertisés. Une garantie pour écarter les risques potentiels de chutes.

À partir de ce diagnostic établi en lien par l'ONF – Office National des Forêts, la Ville a missionné 2 prestataires locaux en vue de mettre en place les solutions permettant la survie et la mise en sécurité des arbres et des citoyens.

« Le but est de sauver l'arbre soit supprimant ou en réduisant les ramifications, soit en procédant à la technique dite de l'haubanage » précise Cyril Laurent, le Directeur des Services Techniques. Avant de conclure : *« lorsque l'abattage est préconisé, pour chaque arbre abattu, un autre voire deux sont replantés »*.

C'est la société D'Arbre en Arbre qui a haubané les micouliers et pins noirs centenaires des parcs tainois.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Qu'est-ce que l'haubanage ?

L'haubanage est une technique qui consiste à maintenir l'architecture de l'arbre, lorsque la structure de celui-ci est fragilisée. Cette technique permet de sécuriser et de renforcer l'arbre et ses branches à l'aide de câbles, de sangles et de cordes, afin d'éviter de procéder à un abattage lorsque le risque de rupture mécanique est important.

Cette technique repose sur :

- L'haubanage des branches entre elles, permettant de soutenir la branche fragile et ainsi limiter l'effet du vent.
- L'haubanage de l'arbre par fixation sur des points d'ancrage solides permettant de maintenir le port vertical de l'arbre.

Conseil Municipal des Enfants
C'EST PARTI !

Pas besoin d'être adulte pour s'intéresser à sa ville ! L'engouement suscité par les élections du Conseil Municipal des Enfants (CME) a révélé l'intérêt des jeunes tainois pour leur commune.

L'ambiance était joyeuse mais aussi empreinte d'une certaine solennité le 24 novembre à l'occasion de l'installation du tout premier Conseil Municipal des Enfants de Tain l'Hermitage.

C'est à l'Espace Charles Trenet que 18 élèves des écoles tainoises ont pris leurs fonctions officielles sous le regard empreint de fierté de leurs familles.

A l'appel de leur nom par le Maire Xavier ANGELI, les enfants ont reçu des mains du 1er adjoint aux Affaires Scolaires, Emmanuel Guiron, leur écharpe tricolore.

Puis Michelle Sauzet, Conseillère Municipale en charge du projet leur a remis le « *kit* » du jeune Conseiller Municipal comprenant un guide pédagogique, un cahier, un pin's et un masque « CME ».

Les 1ers ambassadeurs de la Ville

Cette dernière a souligné que le vrai travail commençait : « *L'engagement pris et formalisé dans le règlement intérieur que nous venons de lire implique un investissement sur le long terme. Aussi bien en commissions que dans les évènements où vous êtes les premiers ambassadeurs de la Ville* ».

L'élue a rappelé également l'importance de l'écoute, du respect de la parole de l'autre et de celle des enfants.

Spontanément, les mains se sont levées et les questions des jeunes élus ont fusé, tous animés de la ferme intention de s'investir pour leur ville.

Les projets ne manquent pas pour améliorer le cadre de vie des habitants, projets qui seront étudiés en commission et portés par la jeune garde auprès de leurs aînés... À quand un Conseil des Sages à Tain l'Hermitage ?

Le CME 2021/2023

École Jules Verne

- Elia CHAZOT
- Vassily BONNETON
- Ambre CHAMPION
- Lucas LOUIS
- Jessym CHAIB
- Shaynes DJAFRI

École Jean Moulin

- Elie LAMBERT
- Aya PONSON BELAID
- Tanguy FAURE
- Thaïs CHAUMONT
- Toni MANCHIA
- Juliane MERCIER

École Notre Dame

- Olivia RANDAZZO
- Simon MOULINET
- Chéryne CINQUIN
- Rayan SAKHI
- Marie SAGNOLE
- Gabin SORREL

La parole à Michele SAUZET, Conseillère Municipale

« Le travail qui a été mené avec les écoles sous la supervision administrative de la responsable des Affaires Scolaires, Manon Jolivet a porté ses fruits. Les candidats ont fait une belle campagne auprès de leurs camarades en proposant des projets très pertinents.

Les élections se sont très bien déroulées et l'implication des enfants a révélé leur intérêt pour la « chose publique » et leur commune.

Ce projet qui m'a été confié et qui se concrétise aujourd'hui me tient particulièrement à cœur. Eduquer à la citoyenneté, sensibiliser à la démocratie est une noble tâche.

Et je trouve émouvant de voir ces jeunes élus se rendre aux urnes, moi qui suis de celles dont les grand-mères nous ont racontées avec fierté, leur premier vote en 1945 ».

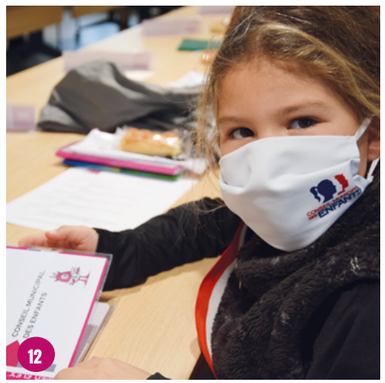

1. 1ère étape ? On fait comme Léa ; on prend une enveloppe bleue ! - **2.** Ninon prend les bulletins des candidats du CME. - **3.** Lony sort de l'isoloir. Il a choisi son candidat.
4. A voté ! Merci Noah. **5.** Concentrée, Lenyssa fait signer ses camarades sur le cahier d'émargement. **6.** Célia et Olivia comptabilisent les enveloppes au dépouillement.
7. Ruben annonce les candidats sélectionnés. **8.** Lima et Alexandre totalisent le nombre de voix obtenues des candidats. **9.** Pendant qu'on « dépouille », Sacha fait un sans faute sur le quizz spécial « Elections ».
10. On retient son souffle. Le Maire et Michelle Sauzet annoncent les résultats ! **11.** C'est officiel, on a son écharpe d'élu ! **12.** C'est parti pour la 1ère séance plénière du Conseil Municipal des Enfants.

Félicitations à Elia, Vassily, Ambre, Lucas, Jessym, Shaynes, Olivia, Simon, Chéryne, Rayan, Marie, Gabin, Elie, Aya, Tanguy, Thaïs, Toni, Juliane

ON APPROFONDIT

Impressions des élèves, des candidats et des jeunes élus

« C'est rigolo de voter. En plus comme ça on n'a pas de travail à faire ! »

Linaly.

« J'ai bien aimé même si j'ai pas trop compris quand il fallait prendre les enveloppes et les bulletins »

Lauryna.

« C'est important de voter pour améliorer la vie des tainois pour qu'ils se sentent encore plus heureux »

Lucas.

« J'ai voté pour les candidats qui avaient des projets sérieux pour améliorer la ville »,

Ruben.

« Je me suis présenté parce que j'aime bien les gens de ma commune. Et puis aussi parce que j'aurais bien aimé rencontrer le Maire. Je le croise des fois sur le trajet de la maison à mon école. Je lui aurais dit de mettre plus de policiers à la sortie des écoles et mettre aussi des bacs à compost pour fleurir encore plus la Ville. Je suis déçu de ne pas avoir été élu mais c'est comme ça et ça ne m'empêche pas de partager mes idées ! »

Lony, candidat aux élections du CME.

« Ça fait chaud au cœur d'avoir été élue. Je vais pouvoir porter la voix des autres enfants de Tain l'Hermitage. C'est bien qu'on prenne en compte la parole des plus jeunes. »,

Marie, Conseillère Municipale des Enfants.

« On a mené une belle campagne avec mon binôme Simon. Ces élections nous ont appris qu'il est important de persévérer pour atteindre son but. On a de beaux projets qu'on a envie de défendre. »,

Olivia, Conseillère Municipale des Enfants.

Une 1ère séance plénière prometteuse !

Après ouverture de la séance par Monsieur le Maire le 1er décembre, chacun des 18 conseillers s'est présenté et a exposé son projet, qu'il ou elle aimerait voir réaliser durant son mandat :

Ambre propose de cultiver un potager collectif dans la ville ;

Toni souhaite des opérations ramassage des déchets plus régulièrement ;

Elie a envie qu'on plante plus d'arbres dans la ville ;

Aya verrait bien une nouvelle bibliothèque car celle qui existe est trop petite ;

Tanguy propose de créer des murs végétaux sur les murs des immeubles pour que les gens respirent mieux grâce à la photosynthèse ;

Julia évoque de rendre la ville plus verte, écologique ;

Shaynes souhaite mettre plus de BD à la bibliothèque de Tain l'Hermitage ;

Elia souhaite agrandir les trottoirs car les personnes à mobilité réduite ne peuvent pas passer ;

Vassily veut plus de pistes cyclables sur les routes pour améliorer la sécurité des cyclistes et les piétons ;

Olivia souhaite plus de jeux dans les parcs ;

Simon évoque de rendre la ville « plus amusante » tant pour les adultes que pour les enfants ;

Marie aimerait voir naitre des composts collectifs dans la ville ;

Gabin pense à un nouveau skate parc ;

Chéryne évoque également les jardins collectifs pour tous les tainois ;

Pour Rayan, il s'agit d'améliorer la protection de la ville et de la population ;

Pour Thais, travailler sur la propreté de la ville est une priorité ;

Tanguy veut rendre la ville plus solidaire en distribuant par exemple aux habitants des flyers qui les sensibilisent à la recherche contre certaines maladies. Et pourquoi ne pas créer également un site internet dédié aux dons ?

Olivia axe son projet sur la sécurisation des aires de jeux et l'arrêt des copeaux de bois autour de celles-ci ;

Simon voudrait aider les gens dans la précarité en les aidant à se chauffer notamment ;

Tanguy souhaite des espaces sans tabac sur la Viarhôna afin de protéger les enfants qui l'utilisent fréquemment.

Toutes ces belles idées ont fait émerger trois commissions (chaque commission est composée de 6 conseillers) : **une Ville plus sûre, une Ville plus verte, une Ville plus animée.**

Planning des commissions 2022 :

- Mercredi 12 janvier 2022
- Mercredi 9 février 2022
- Mercredi 9 mars 2022

De 10h à 11h30 en salle du Conseil Municipal .

M. CHAPOUTIER
FAC ET SPERA

UNE PARENTHÈSE EN HERMITAGE

PRESTATION DE DÉGUSTATION,
VISITE DU VIGNOBLE À PIED OU À VÉLO,
SÉJOUR GASTRONOMIQUE,
ATELIER ACCORD METS ET VINS
SÉMINAIRE D'ENTREPRISE, GÎTE...

WWW.CHAPOUTIER.COM - CHAPOUTIER@CHAPOUTIER.COM
TAIN L'HERMITAGE, FRANCE.
TEL +33(0)4 75 08 92 61
CAVEAU OUVERT 7J/7
L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

ON DÉCOUVRE

Marie-Noëlle LEMME

Avec le départ de Thierry REBOULET vers d'autres horizons, le Maire de Tain l'Hermitage, Xavier ANGELI a choisi de confier les rênes des services de la Ville à Marie-Noëlle LEMME.

Madame la Directrice Générale des Services - DGS comme on dit en mairie, a pris ses fonctions le 1er septembre dernier. Rencontre...

Pouvez-vous en quelques lignes vous présenter ? Quel est votre parcours ?

Originaire du département de l'Ain, tout près de Nantua, entre montagne et neige, c'est sur deux skis que j'ai grandi !

J'ai toujours ressenti le besoin de créer et d'aider les autres ; alors entre les Beaux-Arts et un cursus plus classique, mes parents n'ayant pas cru en un avenir artistique, j'ai donc suivi des études en sciences politiques et sociales. Ce choix de carrière me semblait logique sans pour autant renoncer à cette créativité qui m'a toujours accompagnée et agrémente mes actions personnelles et professionnelles.

J'ai ensuite complété mes études par un long parcours juridique spécifique aux métiers de direction générale des collectivités territoriales. Là, j'ai pu appréhender les multiples facettes de mon métier s'articulant autour de l'élu et l'agent, en passant du projet au management. C'est donc tout naturellement que j'ai intégré en 1995 la fonction publique territoriale à Lamastre en tant qu'assistante du DGS puis à mon tour DGS en 1999 à Félines.

Une immersion en intercommunalité pendant deux ans m'a confortée dans mon besoin de proximité à l'échelle de la commune.

J'ai donc rejoint les services de la ville de Montfrin dans le Gard. Le poste était vendu avec le programme de travaux de réhabilitation de la ville. J'ai développé une expertise technique assez poussée pendant les 11 ans qu'a duré ce chantier ambitieux. J'ai adoré ça !

DGS ? Un choix ou un hasard ?

Pour paraphraser la célèbre formule d'Erasme : on ne naît pas DGS, on le devient ! Il n'existe pas de filière spécifique pour devenir DGS. On dit souvent qu'il est le chef d'orchestre de l'administration municipale. Ce rôle à lui seul est déjà passionnant. On devrait également ajouter que c'est aussi une « femme-orchestre », capable de jouer de plusieurs instruments à la fois.

Dans les communes à taille humaine, le DGS ne se contente pas de « faire-faire ». Il est souvent sur le terrain, au contact des administrés et des agents, les manches retroussées.

Vous venez d'emménager à Tain l'Hermitage. Après quelques semaines d'immersion au sein de votre nouvelle collectivité, quelles sont vos premières impressions ? Comment « ressentez-vous » la ville qui accueille votre nouveau projet de vie, personnel et professionnel ?

Il est très important pour moi d'être au plus proche de ma ville pour la servir et la comprendre. Être confrontée au quotidien aux mêmes problématiques permet de partager. Et agir.

La ville de Tain l'Hermitage est attractive. Elle est complète dans le sens où on a envie d'y vivre, d'y travailler, d'y passer ses vacances. Les habitants sont accueillants et c'est naturellement que je me suis fondue dans le décor, parfaitement intégrée, avec le soutien de mon conjoint sur cette voie que nous avons choisie ensemble.

Au sein de la collectivité, je ressens de la bienveillance. J'ai néanmoins conscience des attentes de la part des agents et d'un questionnement somme toute légitime qu'est le changement : nouvelle direction et de surcroit occupée pour la 1ère fois par une femme. Je mesure l'importance de cette image et c'est une nouvelle page de l'histoire de Tain l'Hermitage que nous allons écrire ensemble.

S'appuyant sur votre expérience et votre motivation, le Maire souhaite accélérer les actions déjà engagées, notamment en matière de stationnement et mobilité et d'amélioration du cadre de vie. Votre feuille de route est bien garnie ! Comment l'appréhendez-vous ?

De manière très confiante ! Les choses commencent à bien se structurer notamment sur le phasage avec l'aide des services que je sens très impliqués.

J'ai eu à mettre en œuvre énormément de projets et je m'appuie sur mon expérience pour juger et ajuster. Avec équité.

Il m'appartient de protéger la politique et la sécurité juridique de la Ville et ça commence par trois mots : clairvoyance, analyse et conviction.

Portrait chinois : si vous étiez...

- une chanson : un rock pour l'énergie, le lâcher prise,
- un livre : Le Petit Prince d'Antoine de Saint Exupéry,
- une couleur : le jaune pour la chaleur et la lumière,
- une innovation : google est mon ami !
- un sentiment : l'amour
- une qualité : l'empathie
- un personnage de série : Docteur House pour sa capacité d'analyse, sa franchise et son instinct.
- un voyage : l'Inde, un voyage initiatique pour aller à la rencontre de soi,
- une ville : Rome pour mes origines, la dolce vita et la joie de vivre à l'italienne.

ON ENTREPREND

Les trésors de Coralie

C'est une épicerie bio mais pas que ! C'est aussi un lieu d'échange convivial où Coralie et sa maman Muriel vous accueillent chaleureusement.

Le circuit court est privilégié, les produits et producteurs locaux sont majoritairement représentés et les informations sur la nature et la provenance de ces derniers sont légion.

Une belle aventure mère/fille à découvrir sans tarder au 6 rue Paul Bourret.

Les Trésors de Coralie
6 rue Paul Bourret
04 75 08 91 27
les-tresors-de-coralie@orange.fr
Du lundi au vendredi 9h – 19h
Le samedi 9h – 16h

Cabinet Marine Darnat- Wambeke

Le numéro 2 de la rue Lanterne accueille désormais une psychologue clinicienne parmi un cabinet de sophrologie, kinésiologie et médecine chinoise.

Après des études à Lyon et Paris, Marine DARNAT- WAMBEKE a exercé pendant 10 ans et s'est spécialisée au fil de son parcours vers l'enfant et les adolescents (hypersensibles, HPI, troubles de l'apprentissage, gestion des émotions...).

Elle propose d'ailleurs des ateliers à partir de 3 ans avec des thématiques différentes chaque mois : le sommeil, la peur... qui permettent aux petits patients d'être autonomes en créant leur propre boîte à outils.

Une démarche de prévention à saluer pour la jeune psychologue qui a fait d'une évidence son métier au service des autres.

Cabinet DARNAT- WAMBEKE Marine
Psychologue clinicienne
2 rue lanterne
06 87 22 35 12
marine.darnat@gmail.com
www.marinewdpsycholoque.com

Agence Crédit Agricole Sud Rhône Alpes

Le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes poursuit le déploiement de son concept d'agence avec l'ouverture cet été d'une nouvelle agence de près de 450 m2.

« Nous sommes ravis de pouvoir recevoir nos clients dans ce nouvel espace moderne qui reste le lieu de contact privilégié avec eux. Ce déménagement nous permet aussi de contribuer activement au dynamisme de notre ville ce qui est en parfaite cohérence avec nos valeurs et nos engagements » explique Jean-Michel Montagne, directeur de l'agence de Tain l'Hermitage.

Crédit Agricole Tain-L'Hermitage
47 Avenue Président Roosevelt
04 75 84 92 03
Ouverture du mardi au vendredi 9h à 12h30
Les après-midis : mardi, mercredi, vendredi 14h30 à 18h, jeudi 15h à 18h30
Le samedi 8h à 12h30

Agence O2

Leader français des services à la personne, O2 propose des services de ménage, repassage, garde d'enfants, aide aux seniors, jardinage, bricolage, soutien scolaire... et compte près de 14 000 salariés sur le territoire national. Parmi eux, Samy Rezgui, le responsable de l'agence basée à Tain l'Hermitage vous accueille et vous accompagne selon vos besoins.

Des prestations ; effectuées par des intervenant(e)s originaires du bassin de Tain l'Hermitage - qui libèrent des tâches chronophages ou difficiles pour redonner une bouffée d'air frais aux familles, parents ou aidants.

Agence O2
3 rue du 11 novembre 1918 - 02 43 72 02 02
samy.rezgui@o2.fr | www.02.fr |
Sans rendez-vous, mardi et jeudi : 9h - 12h

Fleurs & déco

Anniversaires, fête des mères, mariages...toutes les occasions sont bonnes pour passer la porte de Fleurs et Déco situé le long de la nationale au numéro 49.

Cette nouvelle boutique réjouit à la fois la vue et l'odorat et l'on doit ce cadre enchanteur au savoir-faire de Jennifer Gleizolle, créatrice et décoratrice florale dynamique :

« J'ai décidé de m'implanter à Tain l'Hermitage parce que j'ai eu un véritable coup de cœur pour la ville. Le cadre de vie y est agréable et elle a fort potentiel au niveau économique » explique la jeune cheffe d'entreprise diplômée d'état de l'école des Fleuristes de Lyon.

Passionnée et inspirée, cette dernière met son art au service de tous les évènements, privés ou professionnels pour en faire des moments uniques et inoubliables.

Fleurs et Déco
49 avenue Jean Jaurès
07 81 18 22 43
fleursetdeco@yahoo.fr
fleursetdeco.fr

Optique Hermitage Sonance Audition

Chez Monsieur et Madame Fauchille, à chacun sa spécialité : les yeux pour Arnaud et les oreilles pour Laurence ! Et en passant la porte de ce nouveau magasin situé à l'Espace Equinoxe, on découvre un espace de plus de 200 m² dédié à l'optique et à l'audition : salle d'examen, cabines acoustiques, espace de faible vision...

Au-delà du cadre accueillant, et des produits de qualité haut de gamme, c'est toute une équipe d'experts - 7 au total ; qui écoutent, conseillent et accompagnent les clients dans leurs démarches liées à la vue et à l'audition, activités bien souvent complémentaires et en forte demande sur le bassin de vie tainois.

Optique Hermitage /Sonance Audition
47 rue du Président Roosevelt
Optique Hermitage : 04 75 08 88 50
contact-optique.hermitage@bbox.fr
Sonance Audition : 04 75 07 02 26
l.fauchille@sonance-audition.fr
Du lundi au vendredi 9h – 19h
Samedi 9h – 16h
Parking gratuit devant le magasin

Comptoirs de la bio

380 m² sur deux étages de produits bio ! Du frais, du sucré, du salé, des cosmétiques...l'enseigne « Les Comptoirs de la Bio » créée en 2012 par Philippe Bramedi, compte plus de 141 magasins spécialisés bios et indépendants dont un à Tain l'Hermitage depuis le 1er septembre dernier.

« Nous sommes délibérément engagés en faveur du développement de l'agriculture biologique et de ses filières et activement attentifs au respect de l'environnement tout au long des étapes de la fabrication des produits » souligne la responsable du magasin, Alexandra.

Un magasin bien achalandé, des conseils personnalisés et une équipe sympathique et accueillante...3 bonnes raisons de courir aux Comptoirs !

Les Comptoirs de la Bio de Tain l'Hermitage
450 avenue des Lots
04 75 08 72 33
lescomptoirsdelebio.fr
Du lundi au samedi de 08h30 à 19h

Tain Tournon les Pages

Livreur...de livre ! Voilà une nouvelle activité proposée à Tain l'Hermitage depuis quelques mois par Didier Demonet, passionné de littérature.

On peut donc réserver et commander des livres, bandes dessinées et même des jeux de société comme on commande des pizzas : *« Ce sont les confinements successifs dus à la pandémie qui m'ont donné l'idée de récupérer des livres pour que les gens continuent à se cultiver et se divertir ».*

Un service économique et écologique qui marque la fin du modèle « consommer, jeter » amorcé depuis quelques années.

Tain Tournon les Pages
07 67 57 65 99
didierdemonet@gmail.com
www.tournonlespages.fr
Livraison de 18h à 20h du lundi au samedi

Colis gourmand
Noël à domicile

Que de monde à l'Espace Charles Trenet à l'occasion de la distribution des colis de Noël les 1er et 2 décembre de 9h à 16h. Les bénévoles et élus, parmi lesquels Danielle Lecomte, Adjointe au Maire en charge de l'action sociale, ont préparés et distribués pas moins de 490 colis gourmands.

Repas des seniors
On s'adapte !

Face à une recrudescence des cas de COVID-19, le CCAS a décliné le repas des seniors en mode TRAITEUR et a offert aux tainois inscrits de le récupérer à l'Espace Rochegude. Ainsi 380 repas ont été offerts de 9h à 16 h le 16 décembre dernier.

La saint sylvestre
À l'eau

Le CCAS et l'association Arc en Ciel étant dans l'impossibilité de garantir la sécurité des participants – malgré le respect strict des consignes sanitaires, le réveillon du 31 décembre a été annulé.

On espère que 2022 sera placé sous de meilleurs auspices...

158 000

C'est le nombre de personnes mobilisées le 18 septembre pour la Journée Mondiale de notre Planète dont 22 tainoises et tainois.
Encore bravo pour l'engagement des petits et des grands, surmotivés pour changer les choses et qui a joué un rôle primordial dans la réussite de cette édition.

Bilan national

- 617 tonnes de déchets ramassés dont 100 kg à Tain l'Hermitage
- 8,7 millions de mégots
- 90 000 masques anti COVID

Vaccination
Ça va piquer !

Après les annonces du Ministre de la santé sur l'élargissement de la dose de rappel pour les personnes de 18 ans et plus ; et suite au succès des 2 opérations du 30 octobre et du 20 novembre, l'Espace Yves Lissé se transforme en centre de vaccination éphémère afin de couvrir les besoins en rappel des habitants du canton et des villes d'Ardèche limitrophes.

Ce sont plus de 450 injections qui ont été réalisées auprès des habitants de 12 à 100 ans sur la journée du 9 décembre !

Ouvert à tous sans rendez-vous
de 8h30 à 17h30
tous les jeudis depuis le 9 décembre
à l'Espace Yves Lissé - 30 rue des Bessards

Le CCAS de Tain l'Hermitage à vos côtés

Le Centre Communal d'Action Sociale et toute son équipe s'efforcent chaque jour de répondre au mieux à vos attentes ou de vous diriger vers les services compétents.

Vous avez des questions sur :

- Service aide à domicile et repas à domicile
- Dossier d'Aide Sociale et APA
- Service téléalarme
- Enlèvement des objets encombrants
- Service logement
- Médaille de la Famille Française
- Démarchage frauduleux
- Service de médiation

Contacts CCAS

2 avenue du Président Roosevelt
26600 TAIN L'HERMITAGE
04 75 08 90 53
ccas-tain@orange.fr
Ouvert sur rendez-vous
du lundi au vendredi
de 08h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h30

COUP DE POUCE

La Région a voté, le 17 Septembre 2021, la gratuité des transports régionaux pour les accompagnateurs d'une personne titulaire de la Carte Mobilité Inclusion (Invalidité, stationnement, priorité). Elle est effective depuis le 1er janvier 2022 sur l'ensemble du réseau : TER Auvergne Rhône Alpes, la partie française du Léman Express, les cars Région Express et les cars Région.

Les titres de transport gratuits seront à retirer au guichet, à une billetterie automatique ou sur Internet.

+ d'infos : auvergnerhonealpes.fr

LA PAROLE À Jean-René BREYSSE

Adjoint au Maire en charge du Sport, des Associations Sportives et des Sapeurs-Pompiers

La Ville a obtenu le label Terre de Jeux 2024, quelles actions Tain l'Hermitage va-t-elle mettre en place afin de promouvoir la pratique sportive ?

Nous y travaillons en commission et avons d'ores et déjà planifié quelques actions de promotion.

Notre souhait est d'impliquer l'ensemble des associations sportives, les acteurs économiques, nos partenaires institutionnels et notre ville sœur Tournon sur Rhône.

Les écoles sont les bienvenues et nos tout jeunes conseillers municipaux réunis une fois par mois en commission Sport seront bien entendu associés à notre démarche. Un travail d'équipe en somme !

Est-ce que les jeunes tainois vont pouvoir bénéficier de la Carte Mouv' en 2022 ?

Assurément! Cette aide mise en place par la Municipalité est reconduite dès la saison prochaine. C'est un engagement qui nous tient à cœur. La pratique d'une activité qu'elle soit sportive ou culturelle est source d'équilibre. Elle est une clé pour aider les enfants et les adolescents à développer leur confiance en soi, à les sociabiliser dans le respect d'eux-mêmes et des autres.

Pour ma part, la pratique du sport (karaté, rugby, football...) m'a appris les valeurs fondamentales que sont l'exigence, la persévérance et le dépassement de soi. C'est une formidable école de la vie.

JO de Paris 2024 Tain l'Hermitage rejoint l'aventure !

C'est officiel ! La Ville a obtenu la labellisation Terre de Jeux 2024 et avec elle la reconnaissance de son engagement à mettre plus de sports dans le quotidien des tainois.

Ce label concrétise la volonté de valoriser et accélérer les projets sportifs locaux, porter les valeurs de l'olympisme sur le territoire et faire des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, les Jeux de toute la France.

Une commission composée d'élus est au travail depuis plusieurs semaines pour mettre en place des actions concrètes et ainsi promouvoir la pratique sportive comme outil de bien-être, de santé et d'éducation.

Ainsi pendant 3 ans, jusqu'en 2024, ces actions permettront aux tainoises et aux tainois de participer, bouger, se rencontrer, d'échanger, de s'étonner ou de se découvrir autour de pratiques d'activités physiques et sportives.

La Carte Mouv' plébiscitée !

Inscrit dans le programme de campagne de Xavier ANGELI, ce dispositif d'aide à la pratique sportive et culturelle mis en place depuis juin dernier a connu un franc succès auprès des habitants et des associations sportives et culturelles.

En effet, la Ville de Tain l'Hermitage a permis de financer à hauteur de 30 € l'adhésion de 294 jeunes tainois pour la saison 2021 soit une aide de 8 820 €.

Une démarche plébiscitée par l'ensemble du tissu associatif qui salue le soutien de la Ville auprès de leurs structures fortement impactées par la crise sanitaire liée à la COVID-19.

Infos au 04 75 08 30 32
et sur www.ville-tain.fr

Self-défense Une pratique qui cartonne !

Le Judo Club Tain Tournon (JCTT) se diversifie et propose, en plus du judo et du jujitsu, des cours de self défense.

« Proposée comme méthode de défense personnelle, les femmes représentent un contingent important des effectifs en atteignant la barre des 30 % » précise Thierry Lebrat, enseignant ceinture noire 2ème dan et doyen du club.

Et c'est Thibault Léveque – ceinture noire 5ème dan ; qui assure les cours de self-défense auprès des adultes en plus du jujitsu et du judo dans une ambiance bon enfant mais studieuse : des techniques simples, réalistes et efficaces adaptées à l'âge, au sexe, à la morphologie de chacun en tous lieux et en toutes circonstances, de faire face à un ou plusieurs agresseurs.

Gestion du stress émotionnel

« L'accent est mis sur l'aspect communication et sur l'enseignement des techniques d'apaisement pour ne pas engager le combat. La gestion du stress et l'analyse correcte de la situation font également partie de l'apprentissage » souligne l'instructeur diplômé.

En effet, ces techniques permettent de savoir éviter les agressions, mais aussi de savoir gérer des situations conflictuelles en ayant la possibilité de se défendre efficacement, dans le respect des lois.

La pratique est accessible à tous, débutants ou expérimentés, hommes et femmes et les mises en situation explorent un large éventail, de l'attaque au couteau à l'étranglement. Bref, une activité physique complète enseignée sans danger dans un esprit de convivialité...à découvrir d'urgence !

JCTT : du sang neuf

Le club s'est enrichit, depuis la rentrée, de 2 nouveaux professeurs diplômés d'état, portant ainsi le staff à 3 enseignants :

Thibault Léveque (à droite sur la photo) : ceinture noire 5éme dan, originaire de Versailles, avec de sérieuses références techniques judo, et de self défense, assure tous les cours de judo adultes, de self défense et de Jujitsu .

Franck Guillot (à gauche sur la photo) : ceinture noire 4éme dan ; transfert de Bretagne qui enseigne le judo aux juniors de 4 à 12 ans et très impliqué pour développer la pratique handisport.

Thierry Lebrat (au centre) : ceinture noire 2éme dan, enseignant pivot du club depuis 47 ans. Ce dernier assure les cours de taïso accès vers le renforcement musculaire.

JUDO CLUB TAIN TOURNON
49,53 Rue de Chapotte,
DOJO GYMNASE JEANNIE LONGO
07300 TOURNON SUR RHÔNE

06 40 43 94 73
jctt.sportsregions.fr

Taïso : kézako ?

Véritable sport d'entretien, cette pratique japonaise – qui signifie « préparation du corps » est une méthode moderne construite à partir d'exercices très différents des sports d'entretien classiques. Sa pratique permet de bien préparer son corps, de se protéger et d'améliorer son potentiel physique

A tester le lundi de 19h à 20h15 (renforcement musculaire) et/ou le mercredi de 19h à 20h (tonic) au gymnase Jeannie Longo à Tournon sur Rhône. Pas de kimono – tenue de sport ordinaire.

La Compagnie des Habitants
Une aventure participative
inédite pour définir et défendre le projet de la MJC Centre Social de Tain

Pour exister, une MJC Centre Social doit disposer d'un agrément accordé par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Il est obtenu sur la base d'un projet de territoire présenté classiquement par l'encadrement de la MJC Centre Social, pour les 5 années à venir.

C'était sans compter sur la créativité du directeur de la structure Fred Carni entouré de son équipe qui ont apporté une touche d'originalité dans leur présentation : *« Le Conseil d'Administration de la MJC Centre Social de Tain l'Hermitage a opté pour une approche différente pour ce renouvellement d'agrément en se demandant qui seraient le mieux placés pour bâtir un projet de territoire ? La réponse est évidente : Les Habitants bien sûr !»*

Une démarche collective

C'est ainsi qu'est né le projet « La Compagnie des Habitants », un collectif de volontaires, préparés et formés à la démarche, ayant comme but ultime de présenter, devant les acteurs du territoire et les décideurs de la CAF, le projet de la MJC CS pour les 5 années à venir.

Pendant près de 10 mois, les habitants joyeusement réunis autour de cette aventure participative ont travaillé à la présentation de cette demande de renouvellement.

Cette compagnie originale a invité les délégations officielles et tous les habitants à découvrir leur projet lors d'une déambulation originale mise en scène au cœur même de la MJC CS de Tain l'Hermitage le 13 novembre dernier. Verdict en février prochain !

Anouk Alberti
Athlète de haut niveau au CKTT

Anouk Alberti est athlète de haut niveau, kayakiste senior au Canoë- Kayak Tain Tournon. À bientôt 19 ans, elle est étudiante en 1ère année de géographie aménagement du territoire à Toulouse, avec le statut SHN (Sportif de Haut Niveau). Elle est soutenue, pour la deuxième année consécutive, par le Club Sport Ardèche depuis qu'elle est classée en N1 en 2019. Aux derniers championnats de France d'octobre 2020, elle a terminé 6ème de sa catégorie. Elle entraine aussi bénévolement les jeunes de l'école de pagaie du CKTT tous les mercredis. Elle a le diplôme de moniteur fédéral et elle va passer le CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) de moniteur de canoë-kayak car elle aime entrainer les jeunes, transmettre des bases et leur donner envie de pagayer... un modèle qu'on encourage !

ça bouchonne
pour la bonne cause

« Suite aux confinements successifs et aux mesures sanitaires imposées par la COVID-19, l'association a enfin repris ses activités et les bénévoles sont ravis de se retrouver et d'échanger » souligne Cécile Régal, la présidente de l'association Plein les Yeux : *« Nous avions tous beaucoup de nouvelles à partager car l'élan de solidarité, à l'origine de cette association, a créé un lien d'amitié entre nous ».*

Une reprise bienvenue qui a permis d'évacuer vers l'usine de recyclage plus de 23 tonnes, le stock des bouchons déjà triés en 2020 bloqué par le premier confinement.

Afin de rattraper cet important retard, les séances de tri ont repris de plus belle et les bénévoles s'affairent à la tâche près de deux fois par semaine.

Noble tâche quand on sait que la collecte des bouchons en plastique – en liège et en faux liège aussi ; permet de venir en aide aux personnes en situation de handicap habitants dans un rayon de 20 kilomètres autour de Tain l'Hermitage par une prise en charge financière partielle ou totale sur du matériel spécifique.

Vous aussi, participez à cette démarche vertueuse en adoptant le geste écocitoyen et solidaire de déposer vos bouchons dans un des 9 points de collecte répartis sur la commune.

À TAIN
On dépose ses bouchons là :

- Containers Tri devant Centre Technique Municipal
- Containers Tri Maison des Associations
- Containers tri Centre Incendie et de Secours
- Containers tri parking place Jean Moulin
- Containers tri Rue des Tanins
- Magasin Spar
- Hall Intermarché
- Ecole maternelle Jean Moulin
- Hall Ecole Notre Dame

Le chœur des hommes

Vochora poursuit sa voie dans l'art vocal et polyphonique en invitant le Chœur de Sartène à se produire à Tain l'Hermitage.

Quel meilleur endroit que l'église Notre Dame pour rendre grâce à la beauté des chants corses, sacrés ou profanes.

On a hâte de retrouver Jean Paul Poletti, auteur, compositeur, interprète et créateur du Chœur de Sartène pour se laisser emporter par l'âme corse et ses mystères le 6 février à 16h.

+ d'infos sur www.vochora.fr
vochora@wanadoo.fr

L'enfance de l'Art

L'association SculpturArt propose à l'Oratoire une exposition de sculptures sur le thème de l'enfance.

Des œuvres originales de l'artiste Josiane Kintz à découvrir jusqu'au 20 mars 2022.

Maison de l'Oratoire
SculpturArt
19 bis Grande Rue
26600 TAIN-L'HERMITAGE
06 50 12 45 12
sculpturart-biennale.blogspot.fr

«L' Enfance» , ici vue par Agnès Chiomento

Je consomme local !

Dans le cadre de sa politique de soutien et de valorisation de l'économie locale, ARCHE Agglo propose un annuaire dynamique des entreprises de proximité : commerces, marchés hebdomadaires, artisans, services, producteurs...

Lancée début décembre, dans l'optique de s'inscrire dans la dynamique des achats pour les fêtes de fin d'année, cette initiative poursuit deux objectifs majeurs :

- Donner une visibilité supplémentaire aux entreprises du territoire
- Sensibiliser les consommateurs et les inciter à acheter local

Cette cartographie s'appuie sur les fiches Google my business créées et remplies par les professionnels eux-mêmes. Ces derniers peuvent s'adresser à ARCHE Agglo pour se faire aider sur les questions numériques.

- Je suis CONSOMMATEUR, j'accède à l'annuaire en ligne en cliquant sur :

  jeconsommelocal.archeagglo.fr

- Je suis PROFESSIONNEL, je peux me faire aider à la création ou la mise à jour de ma fiche Google my business en contactant #**economie@archeagglo.fr**

**Près de chez vous,
il y a forcément un artisan ou un commerçant qui répondra à vos besoins.**

20 janvier au 19 février 2022

Recensement de la population

D'une fréquence de 5 ans, mais reporté de 2021 à 2022 en raison de la pandémie du coronavirus (COVID 19), le recensement de la commune s'effectuera auprès des Tainoises et Tainois du jeudi 20 janvier au samedi 19 février 2022. Merci de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs, lesquels sont munis d'une carte officielle avec photo.

Afin de faciliter leur travail, veuillez :

- Vérifier que votre nom soit lisible sur votre boîte aux lettres ;
- Privilégier la réponse par internet, et répondre dans les meilleurs délais ;
- Faire connaître en mairie auprès du coordonnateur communal les difficultés particulières pour vous contacter.

Le recensement de la population constitue un évènement important pour la commune et ses administrés :

- Il détermine la dotation financière de l'Etat attribuée à la commune ;
- Il permet de prévoir les équipements nécessaires à la collectivité.

La collecte des informations demeure confidentielle : les agents recenseurs sont tenus au secret professionnel et la réponse par internet y contribue.

De par la loi, la réponse au questionnaire est obligatoire.

Chiffres officiels de la population de Tain l'Hermitage

Année	Population Municipale	Population Comptée à Part	Population Totale
2017	6005	193	6198
2018	6100	201	6301
2019	6194	208	6402
2020	6162	204	6366
2021	6131	206	6337

• POPULATION MUNICIPALE : comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune. Elle inclut les personnes sans abri ou résidant habituellement dans des habitations mobiles recensées sur le territoire de la commune ainsi que les détenus dans les établissements pénitentiaires de la commune. C'est la population statistique comparable à la population sans double compte des précédents recensements.

• POPULATION COMPTÉE À PART : comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui gardent un lien de résidence avec la commune. Elle comprend, par exemple, les élèves ou étudiants majeurs qui logent pour leurs études dans une autre commune mais dont la résidence familiale est située sur le territoire de la commune ou les personnes résidant dans une maison de retraite située dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence familiale sur le territoire de la commune. Il est important de dénombrer à part de telles situations, d'abord pour clarifier quelle est véritablement la commune de résidence mais aussi pour ne pas produire des doubles comptes entre deux communes quand on additionne leurs populations. Le décret n° 2019-1302 du 5 décembre 2019 modifiant le décret n° 485-2003 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population supprime du champ de la population comptée à part les personnes sans domicile fixe rattachées, au sens de la loi du 3 janvier 1969, à la commune. Les populations légales à partir du 1er janvier 2017 tiennent compte de cette évolution.

• POPULATION TOTALE : La population totale est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.

Recensement de la population 2022

ÊTRE PRÊT.E POUR LES ÉLECTIONS

Agenda électoral 2022

- L'élection présidentielle : **10 et 24 avril 2022**
- Les élections législatives : **12 et 19 juin 2022**

Révision électorale :

- Vérifiez l'exactitude de votre adresse indiquée sur la carte d'électeur.
- Si vous avez déménagé au sein de la commune, veuillez le signaler au Service Population (1er étage de l'Hôtel de Ville)
- Si vous quittez la commune, pensez à en informer le service population de la mairie

A défaut de mise à jour de votre dossier, vous ne recevrez pas votre carte d'électeur ni la propagande électorale et au bout d'un certain temps, vous risquez d'être radié(e) de la liste électorale.

Vous pouvez vérifier votre inscription électorale sur le site :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

Inscriptions électorales :

Si vous avez emménagé récemment sur la commune, pensez à demander votre inscription sur la liste électorale. La date limite de dépôt de la demande d'inscription est fixée pour le cas général à 10 jours avant la date du 1er tour du prochain scrutin auquel on souhaite voter.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées, au choix :

- Par internet, en utilisant le téléservice proposé par service-public.fr : **https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396**
- Personnellement en se rendant en mairie avec les pièces exigées ;
- Par un tiers dûment mandaté en mairie avec les pièces exigées ;
- Par courrier, en joignant le formulaire Cerfa n°12669*02 et les pièces exigées.

ON S'EXPRIME

MOT DU GROUPE MINORITAIRE

Propriétés individuelles et liberté

Doucement, la vie reprend son cours côté mairie, pas de projet vivifiant dans notre commune... seulement une crainte pour les libertés des Tainoises et des Tainois. En effet, avant l'été, Monsieur le Maire nous a présenté les grandes lignes de son projet de modification du Plan Local d'Urbanisme. Nous voulons par ce message attirer l'attention de nos concitoyens. En effet, la lecture des documents nous a montré que des directives liberticides allaient être actées sous prétexte de l'écologie : vous ne pourrez plus protéger vos propriétés individuelles par un mur si vous le souhaitez ; les arbres que vous pourriez planter seront aussi contrôlés ! Pendant ce temps alors que les plans de relance semblent se développer tout autour de nous, aucun projet d'envergure déployé à Tain l'Hermitage... seulement des entreprises qui ferment.

Il est vrai que notre ville est fleurie, que le soutien du collectif «octobre rose» est une belle initiative, mais nous ne pensons pas que cela suffise à relancer notre économie.

Pour finir, ce message, nous souhaitons au nom de notre groupe remercier Thierry Reboulet pour sa longue carrière à la mairie de Tain l'Hermitage en tant que Directeur Général des Services et souhaiter la bienvenue à Madame Lemme.

Pour rouler en toute sécurité à Tain l'Hermitage :

L'hiver s'est installé et les jours sont courts. La visibilité diminue, particulièrement lors des heures de pointe du matin et du soir où la circulation est la plus dense.

Les cyclistes sont exposés au danger. Il est donc nécessaire de rappeler l'importance de s'équiper à vélo pour être vu et pour bien voir mais également pour vous protéger.

1. Équipez-vous d'un casque, portez des accessoires réfléchissants et assurez-vous que vos lampes avant et arrière fonctionnent.
2. Et afin d'éviter tout malentendu pouvant provoquer un accident, indiquez clairement vos attentions aux autres usagers.

À VÉLO, SOYEZ BIEN ÉQUIPÉS !

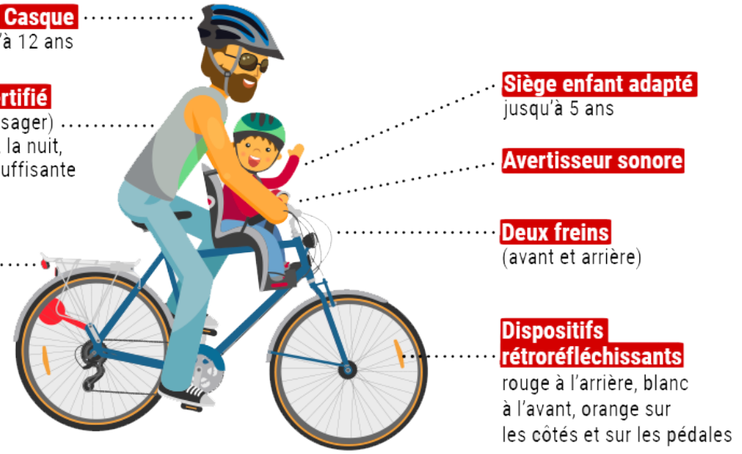

Équipements recommandés :
- Pneus correctement gonflés et à bandes latérales réfléchissantes
- écarteurs de danger

LES SERVICES MUNICIPAUX

SERVICE ADMINISTRATIF 04 75 08 30 32
État civil - Pièces d'identité - Affaires scolaires
Elections - Cimetière - Communication.

SERVICES TECHNIQUES 04 75 08 90 51
Permis de construire - Travaux - Autorisation de voirie - Cartes déchetterie - Location de salles

SERVICE PÉRISCOLAIRE 04 75 08 62 04

C.C.A.S 04 75 08 90 53
Personnes âgées - Social - Logement

SERVICE DES SPORTS 04 75 08 90 52

POLICE MUNICIPALE 04 75 08 90 54

Le Maire reçoit tous les jours sur rdv
Contact : Cabinet du Maire - 04 75 08 30 32

OUVERTURE AU PUBLIC :

- du lundi au vendredi : 8h30-12h15 / 13h45-17h30
- le samedi : de 8h30-12h15
  uniquement pour l'état-civil et les pièces d'identité (sur RDV).

MAIRIE

2 avenue Président Roosevelt - CS 80054
26603 TAIN L'HERMITAGE Cedex
Tél. 04 75 08 30 32 - Fax 04 75 07 16 31
mairie@ville-tain.com
www.ville-tain.com @villedetainlhermitage

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Bienvenue à ...

22/04/2021	BASSET Marceau	22/08/2021	PAMPIN DELARBRE Kamélya
27/05/2021	RASCLE Pablo	12/09/2021	CROUZET Louise
18/06/2021	RONDOT Cara	05/10/2021	DESCHAMPS Alba
18/06/2021	CHAABI Alif	06/10/2021	BARTHELEMY Livio
22/06/2021	SIMO Esteban	13/10/2021	LARONZE Solal
24/06/2021	CARLE Charly	15/10/2021	BERHAULT STRZELCZYK Joleen
05/07/2021	DALLANÇON Adrien	19/10/2021	FALL Ousmane
09/07/2021	MUTIN Diego	15/11/2021	BENKRALED Wassim
23/07/2021	ROUBY GARCIA Meryl		

DÉCÈS

Nos condoléances aux familles de...

02/12/2020	DUCHÊNE Alfred	17/09/2021	GIRAUD (GLEIZE) Colette
02/05/2021	DELFINI (BERTUCCI) Anna	18/09/2021	MARTIN (ROBERT) Germaine
05/05/2021	SEIGNOVERT André	22/09/2021	CAROSATI Jérôme
21/06/2021	VENTE Cindy	27/09/2021	LOMBARD Yvon
25/06/2021	DURAND Bernadette	03/10/2021	DESBOST Jacques
07/07/2021	CLAIR Jean	13/10/2021	NEBOIT Christian
09/07/2021	BOURRET (TRACOL) Alice	17/10/2021	DELAGE Maud
17/07/2021	PAJANACCI Fernand	17/10/2021	DI BERARDINO (ROSSI) Maria
19/07/2021	DOUNAN Fouzia	21/10/2021	HERNANDEZ PADILLA (MATA CHICA) Maria del Pilar
31/07/2021	BLANC Maurice	24/10/2021	PUPIER Joël
31/07/2021	VEY (ALLEMAND) Adrienne	26/10/2021	DALLERY Paul
05/08/2021	VIALE Roger	01/12/2021	BIANCO Daniel
18/08/2021	AVELLANEDA (FEREZ) Lucie	03/12/2021	WITTIG Jules
22/08/2021	GODARD Christophe	07/12/2021	LOMBARD Emile
26/08/2021	CHARDON Rolland	14/12/2021	GUERRIERO (SOLIMINE) Carmela
13/09/2021	CHAPOT Michèle,		

MARIAGES

Tous nos voeux de bonheur à...

15/05/2021	GAY Patrick & BARDE Julie	02/10/2021	GUILLAUMOT Yoan & WATRIN Lisa
22/05/2021	GRASSET Cédric & OPOROGO Dominique	09/10/2021	BROTTES Guy-Stephan & ROBERT Laura
12/06/2021	ESCOFFIER Quentin & HELWIG Mahault	16/10/2021	CHESNET Jean-Marc & NGUYEN Alexandra
03/07/2021	MAYNARD François-Henry & REYNAUD Charlotte	12/11/2021	DÉMOLY Bastian-Brieuc & MIGUET Keren
		20/11/2021	FLEURENTIN Alexandre & OUTIN Marion@
18/09/2021	GUERROUCHE Mehdi & CHARRAS Mélanie		

Carnet noir

C'est avec beaucoup d'émotion que Xavier ANGELI, Maire de Tain l'Hermitage a annoncé la disparition de **Bernadette DURAND** qui s'est éteinte dans la nuit du 25 au 26 juin dernier.

Femme engagée et militante de la 1ère heure, Bernadette DURAND a marqué - au même titre que son père - l'Histoire de la ville.

Son engagement, son implication et sa vision avant-gardiste pour la vie de la Cité ont marqué les fonctions - nombreuses, qu'elle a occupées pendant plusieurs décennies.

Déjà aux élections municipales du 12 mars 1989, elle ambitionnait de devenir Maire et présentait une liste comportant 11 candidates !

Chacun se souviendra de cette grande dame, de sa pugnacité, sachant manier l'humour et la dérision avec une subtilité propre aux âmes courageuses.

Merci aux annonceurs !

Si vous voulez paraître dans ces pages publicitaires, merci d'adresser votre demande auprès du service communication de la ville de Tain-l'Hermitage ou auprès de maya COMMUNICATION au 0475091989.

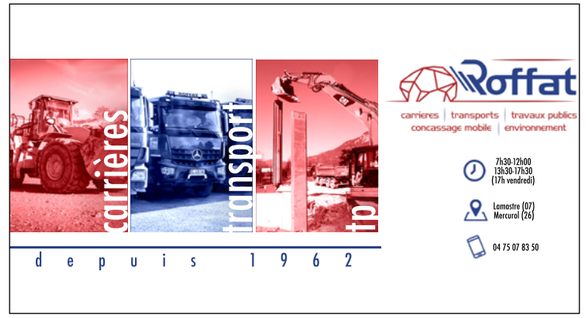

“Le futur appartient à ceux qui croient à la beauté de leurs rêves”

ELEANOR ROOSEVELT

2022

XAVIER ANGELI

MAIRE DE TAIN L’HERMITAGE
1ER VICE PRÉSIDENT ARCHE AGGLO

ET L’ENSEMBLE DU CONSEIL MUNICIPAL

VOUS SOUHAITENT DE CRÉER UN AVENIR RADIEUX
POUR VIVRE PLEINEMENT VOS RÊVES

ET VOUS INVITENT À LA CÉRÉMONIE DES VOEUX

SAMEDI 29 JANVIER 2022

À 11 H SUR

TAIN l’Hermitage
ECRIVONS ENSEMBLE L’HISTOIRE

VILLE DE TAIN L’HERMITAGE - SERVICE COMMUNICATION
2 AVENUE DU PRÉSIDENT ROOSEVELT - 26 600 TAIN L’HERMITAGE - 04 75 08 30 32 VILLE-TAIN.FR